

INTRODUCTION

- ◇ Qu'est-ce qu'une personne morale ?
- ◇ La différence entre société civile et sociétés commerciales
- ◇ La société en formation

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

- ◇ Les conditions
 - De fonds
 - La réalisation des apports
- ◇ Les formalités
 - L'enregistrement
 - La publicité dans un journal légal
 - Le registre des bénéficiaire effectif (RBE)
- ◇ L'immatriculation
 - La société civile
 - La société commerciale

PENDANT LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

- ◇ Les modalités de prises de décisions
 - Le principe
 - La distinction entre l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire
 - Les principales règles de convocation
- ◇ Les Formalités
 - L'enregistrement obligatoire ou non
 - La publicité dans un journal légal obligatoire ou non
 - Les exemple de modification :
 - Changement d'associés, de dénomination sociale, d'objet social, de gérance,
 - Augmentation du capital social,
 - Transfert de siège dans ou hors ressort du TC.

DE LA DISSOLUTION À LA LIQUIDATION

- ◇ La dissolution
 - Les causes de dissolution
 - Les formalités
- ◇ La liquidation

CESSION DE PARTS

- ◇ Les formalités d'enregistrement
- ◇ Les formalités au greffe - DBE et démembrement

Pour chaque thème abordé il sera énuméré, les pièces à constituer et à déposer, exemples d'annonces, imprimés, etc, ..

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apprendre à réaliser, définir les formalités commerciales; Avoir une vision complète pratique des formalités postérieures relatives à tout acte relatif aux personnes morales, de la constitution à la dissolution.

COMPÉTENCES VISÉES

Savoir analyser un acte et en déceler la fiscalité et formalités correspondantes.

Coût de la formation 260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation. SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation. Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.